



## HOMMAGE A MONIQUE CABOTTE-CARILLON, PRESIDENTE DU CEDEC


---

Une grande dame nous a quitt s. Ou, plut t, une grande militante,   qui nous devons un approfondissement du concept de Laicit , et la confirmation du r le central de ce principe dans le fonctionnement de la R publique. Je l'ai connue, ainsi que Didier Vanhoutte, avec qui elle faisait  quipe, d s 2012. Je revenais d'un cycle d'interventions   Strasbourg et   Mulhouse sur le th me du Concordat. J'avais particip    des discussions concernant la n cessit  d'une suppression graduelle et n goci e de ce statut d rogatoire, un projet ambitieux que portaient quelques petites associations la ques, malgr  l'hostilit  de la majorit  des dirigeants politiques. Un  tat des lieux qui n' a gu re  volu  depuis. Or, Monique, en raison des attaches familiales de son mari,  tait sensible   la place encore d volue   la religion au sein de l' cole publique dans les trois d partements d'Alsace-Moselle, un legs douloureux de l'histoire. Et cette situation anachronique entra t en contradiction avec ses propres convictions d'enseignante la que et avec l'esprit m me du CEDEC (Chr tiens pour une  glise D gag e de l' cole confessionnelle), qu'elle avait contribu    fonder avec Didier Vanhoutte, dans les ann es 1980, faisant preuve d'une belle audace. Rapidement, nos  changes se sont  largis, d'autant que je venais de publier * loge de la laicit *, et que j'avais entrepris la r daction d'un autre ouvrage, qui devait ouvrir une collection intitul e D bats la ques, que je venais de fonder aux  ditions L'Harmattan. De son c t , elle animait r guli rement avec Didier, au titre de leur association, des colloques sur le th me de la Laicit , r unissant des chr tiens progressistes, en recherche d'une conception « d cl ricalis e » de leur foi, mais aussi des protestants, des musulmans, des juifs, ou des non-croyants, tous rassembl s par leur conviction la que. Une ouverture d'esprit tellement rare...

Surviennent les  v nements tragiques de l'ann e 2015. Laissons-lui la parole : « Quand les participants au bureau du CEDEC  labor rent le programme du colloque pr vu pour le 14 novembre 2015 avec pour th me : *Citoyen d'abord – Croyant peut- tre – Seule garantie : la laicit *, ils souhaitaient  videmment proposer aux participants une r flexion sur la primaut  de la citoyennet , tout au moins pour toute personne se reconnaissant citoyen fran ais, quelles que soient ses r f rences actives et passives   une spiritualit . De la pens e au v cu, il n'y eut qu'un pas, celui que nous imposaient les attentats qui nous atteignirent la veille au soir.<sup>1</sup> ». Et elle  voque ici, bien s r, l'atroce tuerie du Bataclan, perp tr e par des islamistes. Elle m'avait fait l'honneur de m'inviter, comme intervenant, moi le non-

---

<sup>1</sup> In *Citoyens d'abord, croyants peut- tre, la ques toujours*, sous la direction de Monique Cabotte-Carillon, L'Harmattan, Prologue, p. 7.



croyant, aux côtés de Michel Deheunynck, membre de NSAE (Nous Sommes Aussi l'Église), qui menait de pair une activité de prêtre et de médecin scolaire, ainsi que de Rachid Benzine, universitaire, de confession musulmane et auteur, entre autres, de l'ouvrage devenu classique : *Les nouveaux penseurs de l'islam*<sup>2</sup>. J'avais choisi comme sujet : *La laïcité, comme fondement du vivre ensemble républicain*. Et, dès mon introduction, j'en indiquais le fil rouge, mais aussi, allusivement, le contexte : « Mon "angle d'approche" sera donc la laïcité comme fondement du vivre ensemble républicain, question dont l'urgence vient de nous être cruellement rappelée. Et, évidemment, la qualification de "républicain" est ici essentielle.<sup>3</sup> » Je me souviens encore de l'étrange et pesante atmosphère lors de l'ouverture de nos travaux, alors que nous sortions sidérés d'une nuit d'épouvante. Il a fallu la forte personnalité de Monique et de Didier, mais aussi la cohésion du CEDEC, pour que soit évité tout risque de dérapages. Et cette rencontre demeure l'un des moments les plus émouvants de ma longue vie publique. La convergence de nos analyses et les liens qui s'étaient créés à cette occasion nous firent souhaiter prolonger notre action commune. La collection *Débats laïques*, que j'avais créée en réaction aux agressions islamistes de janvier 2015, se trouvait à un moment charnière. Je venais d'en signer le premier titre, *La Laïcité, défi du XXI<sup>e</sup> siècle*. Il dessinait le cadre général de cet affrontement entre deux conceptions du monde. Et Michel Seelig préparait le deuxième titre : *Vous avez dit Concordat ? Sortir progressivement du régime dérogatoire des cultes*, qui faisait écho à un vif débat national. Le troisième titre allait décider du sort de la collection. Il devait être courageux, sans concession intellectuelle, et porteur d'exemplarité. Tout naturellement la fermeté de la démarche du CEDEC, au lendemain des attentats terroristes, me fit souhaiter publier les actes de ce colloque. Et je fus heureux quand Monique et Didier acceptèrent ma proposition, alors qu'une autre maison d'édition était sur les rangs.

Après plusieurs mois de travail paraît, en septembre 2016, l'ouvrage, rassemblant les interventions du colloque, ainsi que des informations sur l'histoire du CEDEC et une sélection de brefs articles et de communiqués. Le tout, sous la direction de Monique Cabotte-Carillon. Il s'intitule : *Citoyens d'abord, croyants peut-être, laïques toujours*. Une reprise heureusement condensée du titre du colloque, et qui résume, en trois affirmations complémentaires, la singularité de la Laïcité française : liberté de conscience et primat de la loi républicaine, par rapport aux identités particulières, liées aux convictions religieuses ou philosophiques. Cette conception sera d'ailleurs explicitée par un nouveau livre, paru en 2020, toujours sous la direction de Monique Cabotte-Carillon : *Laïcité, identité(s), citoyenneté. La même loi pour tous*<sup>4</sup>. Or, c'était-là une idée ancienne chez elle, puisque lors d'une conférence donnée en décembre 2012, devant l'Amicale laïque de Concarneau, elle tenait à préciser : « J'ai demandé, quand on m'a proposé le sujet, à ce que le mot "laïque" soit cité avant "chrétien". Pourquoi ? Pour être fidèle à une conviction profonde : je suis citoyenne avant d'être chrétienne.<sup>5</sup> » Et, allant un peu plus loin dans son explication, elle reprend à son compte cette formulation d'un Manifeste européen, qu'elle a contribué à écrire : « Nous sommes aussi attachés à la laïcité parce qu'elle nous permet d'approfondir notre propre foi. Elle nous aide en effet à prendre conscience de façon plus évidente que nous appartenons à la communauté humaine avant d'être des croyants. Ce n'est pas dévaloriser la foi religieuse que d'affirmer qu'aucune Révélation ne doit prétendre avoir la primauté sur

---

<sup>2</sup> Éditions Albin Michel, 2004.

<sup>3</sup> In *Citoyens d'abord, croyants peut-être, laïques toujours*, op. cit., p. 46-47.

<sup>4</sup> Collection Débats laïques, L'Harmattan.

<sup>5</sup> In *Citoyens d'abord, croyants peut-être, laïques toujours*, op. cit., p. 105.



la loi commune, elle-même fondée sur les Droits de l'Homme. » Et elle conclut : « Je confirme : je suis citoyenne avant d'être chrétienne.<sup>6</sup> » Une position originale, à contre-courant des dogmes de toutes les Églises et des prétentions de leurs clergés, pour qui la transcendance divine, et donc la religion, s'imposeraient à l'être humain, quelles que soient les occurrences de la vie civile. On peut donc être Laïque et chrétien, Laïque et musulman, Laïque et juif, Laïque et athée ou agnostique, etc., mais l'essentiel, c'est d'affirmer que l'on est d'abord Citoyen. Telle est la clé de la paix civile. Et c'est la leçon essentielle que je retiens de Monique.

**Gérard DELFAU**

14-10 -2023

---

<sup>6</sup> Ibidem, p. 106.

